



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 28 mai 2026
Convocation du : 21 mai 2026
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 28

L'an deux mille vingt six, le vingt huit mai à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Céline LOGEZ, Grégory PICKEU, Sylvie GUSTIN, Cristiane DELESTREZ, Philippe CATTOIRE, Martine HENNEBELLE, Benjamin TISON BEERNAERT, Valérie PRINGUEZ, Fatima MAMERI, Sabine LELEU, Ahmed OURAGHI, Guillaume VILLE, Julie VACHAUDEZ, Samuel DEMARETZ, Mélanie DEZEURE, Jennifer DELPORTE, Nabil YAHYA, Thibault CAPELLE, Sarah FÉVRIER, Yasmine EL BACHIRI, Eve ROBBE, Hans LANDLER, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Maxime MOULIN, Caroline MARMOUZÉ

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Laurent DERONNE pouvoir à Céline LOGEZ, Hugues QUESTE pouvoir à Cristiane DELESTREZ, Christophe LECOEUCE pouvoir à Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON pouvoir à Sylvie GUSTIN, Catherine LE BROUSTER pouvoir à Quentin MILLIOT, Jean-Jacques DERUYTER pouvoir à Cyrielle DEBAVELAERE, Michel PLOUY pouvoir à Hans LANDLER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Thibault CAPELLE

DE26_133

MOBILITÉS CONVENTION 2026 ADAV

Autorisation - Approbation

La ville d'Armentières a pour ambition de promouvoir les mobilités durables, dont les mobilités dites actives et les mobilités partagées. Cette politique volontariste vise à favoriser l'augmentation progressive de la part des circulations actives sur le territoire armentierois. Pour cela, elle vise à aménager les espaces publics adaptés et d'autre part à inciter les habitants à la pratique du vélo en toute sécurité. Ces deux orientations nécessitent un partenariat et un travail collaboratif avec l'Association Droit Au Vélo (ADAV).

L'ADAV est une association active pour la promotion de l'usage du vélo dans la métropole. Elle est agréée Association Locale d'Usager (article L 121-5) sur l'aire de la Métropole Européenne de Lille (MEL) depuis le 29 mai 2001 et Association de Protection de l'Environnement (article L 252-1) depuis le 18 avril 2002.

Pour porter le développement des mobilités actives, la commune formalise son partenariat avec l'Association Droit au Vélo (ADAV).

Les enjeux de ce partenariat se définissent de la façon suivante :

- Promouvoir et faciliter les mobilités actives (marche et vélo) et de manière générale, tous les modes de déplacement respectueux de l'environnement comme moyens de circulation privilégiés et alternatifs à la voiture individuelle;
- Œuvrer à la sécurité des cyclistes et des piétons ;
- Lutter par tous les moyens légaux contre les manifestations de violence routière et d'incivilité dont sont ou peuvent être victimes les cyclistes et les piétons ;
- Faciliter la multimodalité intégrant les mobilités actives notamment avec les transports collectifs ;
- Promouvoir les bienfaits de la mobilité active en termes de santé publique, de protection de l'environnement et de lutte contre les dérèglements climatiques.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions.
- de soutenir les actions de l'ADAV sur le territoire de la commune défini de la façon suivante : la promotion de l'écomobilité dans les écoles, la participation aux événements axés sur le vélo, la participation aux différents comité de pilotage des actions menées par la ville (...).

- d'autoriser le versement de la subvention à hauteur de 3 000 €. Les crédits ont été inscrits au BP 2026.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Thibault CAPELLE
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS

Envoyé en préfecture le 29/05/2026

Reçu en préfecture le 29/05/2026

Publié le 01/06/2026

ID : 059-215900176-20260529-DE26_133-DE

webdelib



Convention 2026

ADAV / Armentières



Convention 2026 ADAV / Armentières

Entre : **La Ville d'Armentières,**

Sise à l'hôtel de ville, 4 place du Général De Gaulle, 59280 ARMENTIÈRES,
Représentée par Monsieur Jean-Michel MONPAYS, Maire, agissant en
vertu de la délibération n° DE.038 relative à l'élection du Maire.
d'une part,

Et : **L'Association Droit au Vélo**

Sise au 5 rue Jules Vicq, 59800 Lille
Représentée par Monsieur Yannick PAILLARD en sa qualité de Président.

d'autre part,

Étant préalablement exposé que :

La ville d'Armentières a pour ambition de promouvoir les mobilités durables, dont les mobilités dites actives et les mobilités partagées. Cette politique volontariste vise à favoriser l'augmentation progressive de la part des circulations actives sur le territoire armentierois. Pour cela, elle vise d'une part à aménager les espaces publics adaptés et d'autre part à inciter les habitants à la pratique du vélo en toute sécurité. Ces deux orientations nécessitent un partenariat et un travail collaboratif avec l'Association Droit Au Vélo.

Les enjeux de ce partenariat se définissent de la façon suivante :

- Promouvoir et faciliter les mobilités actives (marche et vélo) et de manière générale, tous les modes de déplacement respectueux de l'environnement comme moyens de circulation privilégiés et alternatifs à la voiture individuelle ;
- Œuvrer à la sécurité des cyclistes et des piétons ;
- Lutter par tous les moyens légaux contre les manifestations de violence routière et d'incivilité dont sont ou peuvent être victimes les cyclistes et les piétons ;
- Faciliter la multimodalité intégrant les mobilités actives notamment avec les transports collectifs ;
- Promouvoir les bienfaits de la mobilité active en termes de santé publique, de protection de l'environnement et de lutte contre les dérèglements climatiques.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er} Objet et durée de la convention

La présente convention a pour objet de définir les engagements réciproques de l'ADAV et de la ville d'Armentières pour l'année 2026,

Article 2 Description des engagements

L'association, dans le cadre de ses statuts, s'engage à :

- Apporter son expertise d'usage en collaborant et participant activement aux instances de concertation, au suivi et à l'accompagnement des projets d'aménagement de l'espace public ;
- Participer régulièrement aux réunions de concertation ou communication organisées par la Ville d'Armentières concernant les projets visant à promouvoir l'usage de la marche et du vélo (par exemple : révision du stationnement, mise en place d'un double contre-sens cyclable, mise en place d'une rue scolaire, etc.) ;
- Remonter à la ville ses analyses pour définir des itinéraires cyclables sécurisés en cohérence et en complémentarité avec les projets portés par les autres collectivités ;
- Apporter, plus largement, son expertise pour l'ensemble des projets d'aménagement communaux afin de confirmer leur opportunité et enrichir les réflexions ;
- Animer une séance de sensibilisation à la prise en compte des piétons et cyclistes dans le cadre de leurs activités à destination du personnel technique ;
- Participer à des manifestations organisées à l'initiative de la ville ou d'autres partenaires ;
- Participer à la mise en place d'actions de promotion autour du vélo et à la démarche d'écomobilité scolaire de la ville ;
- Promouvoir l'écomobilité scolaire par l'accompagnement d'actions comme : le «challenge de l'écomobilité scolaire», l'accompagnement à la mise en place de rues scolaires, de pedibus ou de vélo-bus, la valorisation d'un circuit d'apprentissage du vélo... ;
- Former des agents de la Ville ou de structures associatives leur permettant d'accompagner le « savoir rouler » auprès des élèves de primaire.

En contrepartie, la Ville d'Armentières s'engage à :

- Considérer l'ADAV comme un partenaire privilégié en l'associant aux différents projets d'aménagement cyclable ou d'urbanisme en instaurant des rencontres régulières avec les services de la ville d'Armentières afin de développer une approche partagée.

Article 3 Modalités de financement

La Ville d'Armentières s'engage à accorder une subvention à hauteur de 3000€ (trois mille euros).

Elle sera versée sur le compte de l'Association Droit Au Vélo.

Code banque : 20041

Code Agence : 01005

N° de compte : 0245571V026

Clé : 19

Domiciliation : Lille Centre financier, 3 rue Paul DUEZ, 59900 LILLE CEDEX 9

Article 4 Évaluation des actions réalisées

L'association transmettra un bilan des activités réalisées et des participations aux différentes réunions dans le cadre de cette convention.

Fait en deux exemplaires originaux à Armentières le 28/04/2026

Pour la commune d'Armentières,

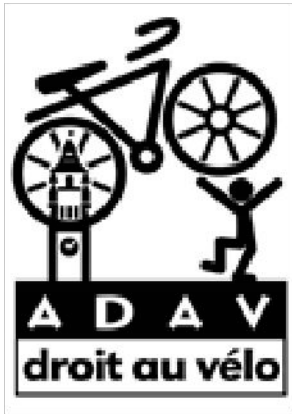
le Maire,

Jean-Michel MONPAYS

Pour l'Association Droit Au Vélo,

le Président,

Yannick PAILLARD



**Convention entre la ville de Armentières
et *Droit au vélo* – ADVA**

**Bilan des actions menées du
1er janvier 2025 au 31 décembre 2025**

Présentation de Droit au vélo - ADAV

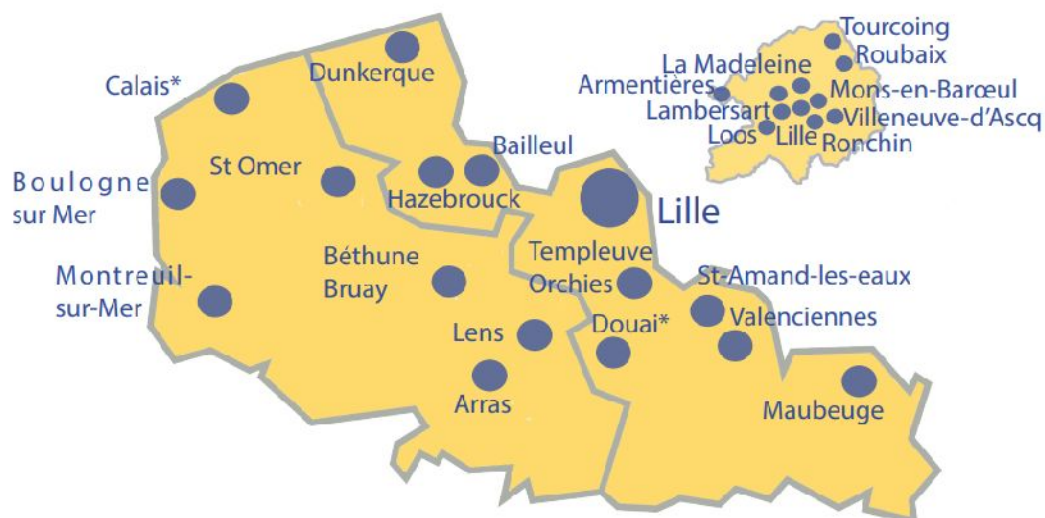
Créée en 1982, l'association Droit au vélo - ADAV s'est donnée pour but de **promouvoir et faciliter les mobilités actives (la marche et le vélo)** et de manière générale, tous les modes de déplacements respectueux de l'environnement comme moyens de circulation privilégiés et alternatifs à la voiture individuelle, d'améliorer la sécurité des cyclistes et de les représenter **dans la région des Hauts-de-France**.

Elle est membre de l'**AF3V** (Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes), dont elle est la délégation pour le Pas-de-Calais et le Nord, de la **FUB** (Fédération française des Usagers de la Bicyclette) et de **Rue de l'Avenir**.

Au 31 décembre 2025, elle compte plus de **2 500 adhérents** et plus d'une centaine de bénévoles actifs. Son implantation est régionale, avec une soixantaine de correspondants locaux répartis sur le territoire du Nord et du Pas-de-Calais. Sur le reste de la région, elle travaille en concertation avec les associations de l'ex-Picardie, au sein de collectif Vel'Hauts de France créé à son initiative en 2016. Pour la ville d'Armentières, l'année 2025 a été marquée par l'implication de ses correspondants locaux, Anthony Fagot et Pierre Meurisse, nommés par le CA, accompagnés par les salariés pour sensibiliser et accompagner la ville pour une meilleure prise en compte des mobilités actives dans les politiques publiques.

L'association fonctionne avec un Conseil d'Administration de 15 membres maximum, une équipe de **8 salariés (7.1 ETP) au 31 décembre 2025**, un siège régional à Lille et des antennes locales dans le Pas-de-Calais et le Nord animées par des référents bénévoles nommés par le Conseil d'Administration. Les **principales implantations** de Droit au vélo sont représentées sur cette carte.

Nos principales implantations



* **Droit d'Vélo Douaisis,**
et **Opale Vélo Service** associations amies

Droit au vélo est **reconnue comme force de proposition** en matière de déplacement à vélo par de nombreuses collectivités territoriales des Hauts-de-France :

- Conseil régional des Hauts-de-France ;
- Départements du Nord et du Pas-de-Calais ;
- Intercommunalités de Lille, Lens-Liévin, Arras, Dunkerque, Valenciennes, Saint-Omer, Maubeuge, Boulogne, Béthune-Bruay, Flandre-Lys, Cœur de Flandre, Pays de Lumbres, Pévèle-Carembault, Sud Artois, 7 Vallées, Osartis-Marquion, Montreuillois, Hauts-de-Flandre, Porte du Hainaut, Douaisis... ;
- Villes de Lille, Arras, Armentières, Achicourt, Anzin, Bailleul, Béthune, Boulogne, Dunkerque, Lens, Hazebrouck, Maubeuge, Pérenchies, Ronchin, Roubaix, Saint-Amand-les-Eaux, Saint-Laurent-Blangy, Seclin, Tourcoing, Valenciennes, Villeneuve d'Ascq... ;
- Opérateurs de transport en commun ;
- Mission Bassin Minier.

Nos **objectifs principaux** sont les suivants :

- Un partage de la rue plus équitable pour les modes actifs ;
- Un réseau cyclable continu, cohérent et jalonné ;
- La complémentarité vélo-transport en commun ;
- Un réseau régional de véloroutes et voies vertes ;
- Une offre de stationnement adaptée ;
- Des services pour les cyclistes et les piétons...

Pour ce faire, Droit au vélo mène des **actions de concertation** :

- ⇒ Droit au vélo est à l'origine de réunions de concertation appelées « groupes de travail vélo ». Elle y représente les cyclistes pour développer les aménagements en leur faveur.
- ⇒ Notre **expertise d'usage** permet le développement d'aménagements cyclables, l'émergence de schémas directeurs cyclables et la mise en place de services liés au vélo (stationnement sécurisé, location...).

Nous engageons également des **actions de promotion du vélo et des modes actifs** :

- ⇒ Information, sensibilisation du grand public à la pratique du vélo et des modes actifs.
- ⇒ Organisation de stands, fêtes du vélo, broc'à vélos, balades, opérations éclairage...
- ⇒ Édition d'un journal d'informations, *L'Heurovélo*.
- ⇒ Publications : fiches de sensibilisation, guides, expositions...
- ⇒ Site Internet actualisé.
- ⇒ Cartographie des aménagements cyclables
- ⇒ Ateliers de réparation de vélos.
- ⇒ Vélo-école (apprentissage du vélo auprès des scolaires et des particuliers).
- ⇒ Marquage des vélos contre le vol...

Ces actions sont reconnues par plusieurs collectivités qui ont formalisé des **conventions de partenariats à partir de 2003** avec notre association :

- Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Conseil Départemental du Nord
- Conseil Départemental du Pas-de-Calais
- Communauté Urbaine d'Arras (CUA)
- Communauté Urbaine et de Dunkerque (CUD)
- Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay (CABBALR)
- Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB)
- Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre
- Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD)

- Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL)
- Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO)
- Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainault (CAPH)
- Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM)
- Communauté de Communes des Hauts de Flandre (CCHF)
- Communauté de Communes du Pays de Lumbres (CCPL)
- Communauté de Communes de Pévèle Carembault (CCPC)
- Communauté de Communes de la Terre des Deux Caps (CCTDC)
- Villes d'Anzin, Armentières, Bailleul, Faches-Thumesnil, Lens, Lille, Marcq-en-Barœul, Maubeuge, Pérenchies, Ronchin, Saint-Amand-les-Eaux, Saint-Laurent-Blangy, Seclin, Valenciennes et de Villeneuve d'Ascq.

Un nouveau partenariat va voir le jour avec la Communauté de communes de Sud Artois en 2026.

A noter que la convention de partenariat avec **l'Université de Lille** signée en **2021 a été renouvelée** pour une durée de **3 ans jusqu'en 2027**.

Des discussions de possibles partenariats se tiennent avec 2 nouvelles collectivités situées dans le Pas-de-Calais pour un accompagnement plus fin sur ces territoires (la Communauté de Communes des 7 Vallées et la CA2BM).

Depuis 2015, l'ADAV bénéficie également du **soutien du Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts-de-France** (ex SMIRT) **pour recenser sur openstreetmap l'ensemble des aménagements cyclables et services vélo de la Région des Hauts-de-France pour alimenter** sa centrale de mobilité passpass.fr et développer un **calculateur d'itinéraire**. La vocation de ce partenariat est de favoriser l'intermodalité entre les transports en commun et le vélo.

L'outil de cyclabilité qui avait pu voir le jour grâce au soutien du Département du Nord, en 2014, dans le cadre d'un appel à projet « mobilité » apparaît aujourd'hui obsolète face à l'ensemble des calculs d'itinéraires qui utilisent tous openstreetmap et **ne bénéficie plus du soutien d'SMHDF. L'ADAV a donc pris la décision de l'abandonner.**

Le partenariat avec SMHDF a donc évolué et son soutien porte sur **l'agrégation d'un maximum de données cyclables** sur la Région (aménagements et services) mais aussi sur **l'accompagnement dans l'acculturation des territoires pour développer des politiques cyclables**. A ce titre, SMHDF propose à ses membres des **journées d'échanges** sur des **thématiques particulières** qui sont **animées par l'ADAV**.

Enfin, **l'ADAV anime le Centre ressource régional en écomobilité – Crem** avec le soutien de **l'Ademe** et de la **Région Hauts-de-France**. L'action du Crem a été étendue, en accord avec le Rectorat, à l'accompagnement des PDES des collèges du Nord et du Pas-de-Calais grâce au soutien et à l'investissement du **Département du Nord**, de la **DREAL** et de **l'Ademe**. **En 2024-2025, cette action s'étend aux lycées avec le soutien de la Région de la DREAL et de l'Ademe.**

1/ Participation aux réunions de concertation organisées par la ville d'Armentières

L'ADAV a répondu à l'ensemble des sollicitations pour apporter son « expertise » d'usager sur différents projets d'aménagements cyclables ou de politiques cyclables à l'étude.

Afin de rendre un avis circonstancié, les représentants de l'ADAV opèrent, si nécessaire, une visite sur site pour s'imprégner du contexte local et de l'environnement du projet avant de formuler un avis sur un choix d'aménagement.

L'ADAV s'efforce également de prendre l'avis des usagers locaux pour arrêter sa position.

Dates des réunions :

Armentières

27 mai. Point sur la convention qui lie l'ADAV à la ville d'Armentières pour imaginer sa poursuite.

L'ADAV rappelle son objet qui indique de l'associer aux projets cyclables en plus de quelques actions de sensibilisation vers le public.

2/ Participation au travail engagé avec la MEL concernant la commune d'Armentières

28 janvier. UTTA. Armentières, nouvelle étude du projet d'une très large bande sur la place Jules Guesde. Rue Brossolette : point sur le projet d'une piste cyclable bidirectionnelle. Denis Papin : réflexion pour une inversion du sens de circulation dans le cadre de l'étude PDIES.

5 février. Axe Lille — Armentières, première réflexion sur la transformation en Vélo+ des aménagements existant entre La Chapelle et Capinghem.

3/ Actions liées à l'écomobilité dans le cadre du Crem animé par l'ADAV



Participation à des rencontres / groupes de travail dans le cadre de différents types de politiques publiques

- PAMS Zone Aire Urbaine Centrale à Lille. . Atelier de partage d'idées sur les actions et aide à mettre en place pour les mobilités solidaires

Valorisation d'évènements et dynamiques sur lesquels les collectivités peuvent s'appuyer pour développer des actions en faveur de l'écomobilité.

- **Mai à vélo** – mailing vers les participants aux challenge de l'écomobilité scolaire + liste de diffusion et site Crem mais pas de webinaire mais relais vers replays de la FUB.
Rendez-vous spécifique avec la MEL pour identifier idées et canaux de communication pour augmenter la participation des établissements scolaires - ADAV
- **Challenge de la mobilité Hauts-de-France** à destination des employeurs– mailing sur la liste de diffusion du Crem + site internet
- **4^{ème} Baromètre vélo** (FUB) – mailing sur la liste de diffusion du Crem
- **Défi Passpass Covoiturage** (Hauts-de-France Mobilités) - mailing sur la liste de diffusion du Crem + site internet
- **Appel à candidatures Talents du Vélo** (Réseau Vélo et Marche) – relais sur la liste de diffusion du Crem
-

Relais proactif de dispositifs d'accompagnement de l'ADEME-Région et leurs partenaires

Le Crem a fait connaître aux territoires les dispositifs qui peuvent incitatifs à la mise en place d'actions et d'aménagements en faveur de l'écomobilité.

AAP Avélo de l'ADEME

Ouverture du Fonds Verts 2025 qui peut soutenir des investissements locaux autour de 3 axes :

- Accompagner le déploiement des zones à faibles émissions (ZFE)
- Soutenir les aménagements cyclables
- Développer les mobilités durables en zones rurales

Appel à projets Développer le Vélotourisme (ADEME)

Alvéole+ pour le stationnement sécurisé des vélos. (Programme CEE)

Génération+ Rev3 (Conseil Régional Hauts-de-France) pour soutenir les lycées dans leurs projets pédagogiques relatifs aux transitions, impliquant les élèves (notion d'engagement) et inscrits dans le temps long (minimum 1 année scolaire).

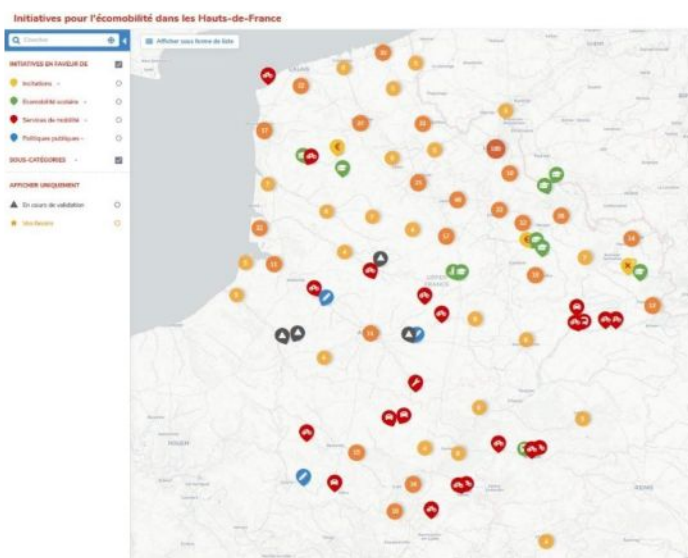
Objectif Employeur Pro-vélo. (Programme CEE)

Génération Vélo. (Programme CEE)

Recensement et capitalisation des initiatives régionales en matière d'écomobilité

Animation d'une **cartographie régionale collaborative** alimentée en continu et visible pour le public à cette adresse :

<https://crem-initiatives-ecomobilite.gogocarto.fr/map#/carte/@50.42,1.90,9z?cat=all>



Catégories :

- **Incitations financières** : aides à l'achat, ...
- **Ecomobilité scolaire** : rue scolaire, transport scolaire écomobile, PDES Collèges, ...
- **Services mobilité** : voitures partagées, vélo-école, transport solidaire, atelier d'aide à la réparation de vélo, location courte et longue durée, mobilité inversée, garage à vélo partagé, station de mobilité, carte des temps piéton, gratuité transports en commun, ...
- **Politiques publiques** : design actif, ville à 30, réseaux Points-Nœuds, ...

Possibilité pour les collectivités qui le souhaitent d'intégrer sur leurs sites internet et outils de communication un zoom sur leur territoire.

Coordination régionale de la dynamique "Rue aux enfants, Rue pour tous"

Lancement de 2 appels à initiatives régionaux (juin et décembre)

Organisation d'un comité de validation pour l'étude des 10 nouveaux projets reçus et animation d'un regroupement régional dont le Centre Social Salengro

Remises de label aux organisateurs lors de la rue aux enfants organisée par le Centre social Salengro en juin.

Co-animation d'un groupe de travail avec Rue de l'Avenir et l'IREV sur la thématique « Mobilités durables et partages de l'espace public dans les QPV » dans les Contrats de Ville

Organisation avec l'IREV d'une rencontre « Mobilités durables et partage de l'espace public dans les Quartiers en Politique de la Ville à Saint-Laurent-Blangy, le mardi 23 septembre ». 70 participants



Programme

Circuits - diagnostics d'appréhender par la pratique l'offre en mobilité durable et le partage de l'espace public dans un quartier en Politique de la Ville. Liaisons entre les Quartiers Politique de la Ville de Saint-Laurent Blangy, Saint-Nicolas et le centre-ville d'Arras.

- Un circuit à pied
- Un circuit à vélo
- Un circuit en bus

Ateliers thématiques avec témoignages

- Comment les politiques de mobilités peuvent s'adapter à la problématique de l'écomobilité des enfants et des jeunes ?
- Quelle place pour les jeunes et les enfants dans l'espace public en QPV ?
- Quels liens entre mobilités, cadre de vie et intégration des habitants dans les réflexions ?

Organisation d'un cycle de webinaires sur la thématique de l'accès à l'écomobilité en vue de l'insertion professionnelle et / ou l'entrée en formation

Le Crem pilote l'organisation du cycle et le regroupement en ligne des ressources (replays, vidéos, retours d'expériences...).

3 webinaires ont été organisés en 2025

Accompagner le changement vers des solutions écomobiles

Mobilité et insertion professionnelle dans les Quartiers prioritaires



Adapter un territoire à l'arrivée massive d'emplois – Etude de cas dans le Douaisis

Replays sur : <https://www.ecomobilite.org/Cycle-de-webinaires-Ecomobilite-et-insertion-professionnelle>

Organisation annuelle du challenge de l'écomobilité scolaire

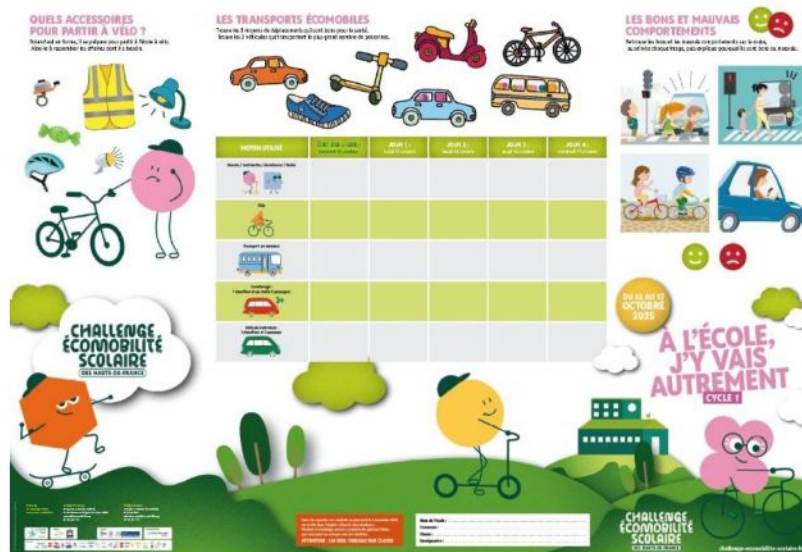
2398 classes de 424 écoles soit plus de 45 000 élèves étaient inscrits à 10^{ème} édition du Challenge de l'écomobilité scolaire dont 1 école (4 classes) du territoire d'Armentières.

Nom de l'établissement	Ville de l'établissement	Nombre de classes à inscrire
ELÉMENTAIRE LÉO LAGRANGE	ARMENTIÈRES	4

Le **site internet** du challenge a été totalement retravaillé : <https://challenge-ecomobilite-scolaire.fr/>
 Il est désormais commun aux challenges école – collège-lycée.

Réalisation d'un **kit communication à destination des écoles**. Téléchargeable sur : <https://challenge-ecomobilite-scolaire.fr/app/uploads/2025/07/Kit-Comm-Challenge-2025.zip>

Mise à jour des posters d'activités pour chaque cycle (un poster en format A1 par classe participante. Sur certaines collectivités, le poster a été imprimé en format A3 et remis directement aux élèves.



MOTS CROISÉS
Prenez le soleil et laissez votre imagination se laisser aller à l'école.

DÉMASQUEZ LE CODE !
Découvrez le code secret et démasquez le pirate caché.

QUIZZ DE LA MOBILITÉ
Jusqu'à quel âge avez-vous le droit de conduire à vélo sur les trottoirs ?
a. 16 ans
b. 15 ans
c. 17 ans
d. 14 ans

Quel effet la météo a-t-elle sur votre santé ?
a. Elle n'a aucun effet.
b. Elle modifie votre rythme de sommeil.
c. Elle vous rend plus fatigué.

Le document de base pour traverser la route ?
a. Le panneau blanc à bleu
b. Le panneau de direction
c. Le panneau de signalisation

De quel côté doit-on descendre des vélos ?
a. Côté gauche
b. Côté droit
c. N'importe

CHALLENGE ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE
DES HAUTS-DE-FRANCE

A L'ÉCOLE, J'Y VAIS AUTREMENT
CYCLE 2

2025 DU 01 AU 17 OCTOBRE

CHALLENGE ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE DES HAUTS-DE-FRANCE

challenge écomobilité scolaire

LECTURE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION
Associez chaque panneau à son nom.

LES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ
À quel âge faut-il porter un équipement de sécurité en vélo ?

LES MINI-DÉBATS ÉCOMOBILES
Associez les équipements de sécurité à leur nom.

1. Les enfants peuvent-ils s'appuyer sur le guidon ?
2. À quel âge faut-il porter un équipement de sécurité en vélo ?
3. Selon les lieux, quels sont les avantages et inconvénients des différents modes de déplacement (vélo, trottinette, bus, voiture) ?

CHALLENGE ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE
DES HAUTS-DE-FRANCE

A L'ÉCOLE, J'Y VAIS AUTREMENT
CYCLE 2

2025 DU 01 AU 17 OCTOBRE

CHALLENGE ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE DES HAUTS-DE-FRANCE

challenge écomobilité scolaire

Accompagner la mise en place de Plans de mobilité scolaire dans les collèges et lycées des Hauts-de-France

CF Annexe en pièce jointe

Alimentation du site internet et d'une liste de diffusion

- Alimentation en continu du site internet (www.ecomobilité.org)
- Gestion d'une liste de diffusion (1093 abonnés à ce jour)

4/ Actions de promotion à l'usage du vélo en direction des usagers cyclistes et du grand public sur des évènements

L'ADAV a pu mener ses différentes actions habituelles en direction du public sur la ville d'Armentières. Citons les actions suivantes mises en place:

A / stands, fête du vélo...

25 mars. Collège privé Saint-Jude. Animation d'un stand de sensibilisation sur la journée, à destination des collégiens dans le cadre du challenge de l'écomobilité.

11 juin. Centre social Roger Salengro. Stand de sensibilisation lors d'une Rue aux enfants, rue pour tous.

19 juin. Cité culturelle Trait d'union. Atelier de sensibilisation "La route vue du guidon" à destination des agents de la ville dans le cadre de la Semaine de la Qualité de Vie au Travail.

21 juin. Stand d'information dans le cadre de la fête des sports et du vélo.

13 septembre. Stand d'information et de sensibilisation à l'éclairage dans le cadre d'un projet mobilité durable du Bailleur Habitat du Nord.

20 septembre. Balade à vélo dans le cadre de « La Frétilante ».

B/ Opération éclairage :

De trop nombreux cyclistes roulent la nuit sans éclairage. Or, sans éclairage, les cyclistes ne sont pas vus ou ne sont parfois vus qu'au dernier moment par les autres usagers de la route. En automne, quand les jours raccourcissent, l'éclairage des vélos devient indispensable.

Moins de 10 % des déplacements à vélo se font la nuit mais ils entraînent 21 % des accidents mortels (Bilan Sécurité Routière 2009) !

L'heure d'hiver accroît la période d'obscurité aux heures de pointe, heures auxquelles les usagers de la route sont les plus nombreux et les plus fatigués. Selon l'ONISR, le sur-risque lié à l'heure d'hiver fait vraisemblablement plusieurs dizaines de personnes tuées supplémentaires, essentiellement les usagers à faible visibilité nocturne.

C'est pourquoi, comme chaque année après le passage à l'heure d'hiver, **Droit au vélo sensibilise les cyclistes à l'importance de l'éclairage de leur vélo.**

L'action menée a lieu habituellement à l'automne. Elle est programmée chaque mois de novembre et s'inscrit dans la campagne nationale initiée par la FUB « Cyclistes, brillez ! ». Nous avons la possibilité d'organiser cet évènement sur la voie publique, et notamment aux abords des pôles gare où transitent de nombreuses personnes pratiquant l'intermodalité « train-vélo » pour se rendre sur leur lieu de travail ou d'étude. Un communiqué de presse a été envoyé à nos contacts presse. Nous leur avons demandé de relayer la campagne via les réseaux sociaux. Droit au vélo a ainsi tenu des stands sur des lieux de passage des cyclistes comme aux abords de la gare, lieu clé de l'intermodalité, prodigué des conseils pour être bien visibles à vélo, mais aussi distribué des accessoires de visibilité (écarteurs,

catadioptrés, feux à leds, chasubles et brassards réfléchissants) et proposé le marquage des vélos contre le vol.

10 octobre. Place du Général de Gaulle, sur le marché en face du Cristal. Stand d'information et de sensibilisation à l'importance d'être visible. Distribution de kits éclairages et de catadioptrés aux cyclistes peu ou pas équipés.

Voici les affiches envoyées dans le kit communication :



5/ Supports de communication

Dans le cadre de notre partenariat, Droit au vélo développe régulièrement des supports de communication (flyers, fiches-conseils, expositions) pour toucher différents publics. Ses supports sont mis à disposition des partenaires institutionnels de l'ADAV pour leurs propres actions de promotion. Ils sont systématiquement utilisés par l'ADAV pour ses actions de promotion et mettent en valeur le partenariat avec la commune d'Armentières par la présence de son logo.

Ces publications sont également consultables sur notre site : <http://droitauvelo.org/-Mediatheque-et-conseils->





Expositions

Nous avons [six expositions](#) à exposer en intérieur comme en extérieur lors de stands d'informations et de sensibilisation ou en prêt : [Le roule à vélo en tout sécurité](#), [exposition vélo pour les collégiens](#), [Au lycée à vélo !](#), [Simplifiez-vous la ville](#), et [Devenir écomobile !](#)



La sixième exposition sur les mobilités actives et la santé « [Marchez, pédalez, c'est gagner pour votre santé !](#) » a été éditée en toute fin d'année 2025. Cette exposition pédagogique met en lumière les liens entre mobilité active (marche et vélo), santé, qualité de l'air et sécurité des déplacements, à destination d'un public large (enfants, adolescents, adultes). L'exposition aborde les bénéfices pour la santé, les enjeux de sécurité routière, les impacts environnementaux et les leviers pour encourager des déplacements plus actifs et plus sûrs au quotidien. Composée de 7 panneaux au format A0, elle s'appuie sur des données scientifiques nationales et internationales, des chiffres clés et des messages de prévention accessibles à tous.

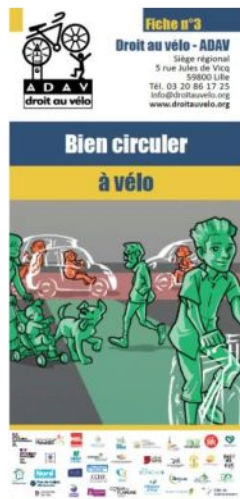


En 2025, le Crem a créé un nouveau jeu sur l'Ecomobilité : Mobilactiv' pour en faire la promotion de manière ludique auprès d'un public de collégiens.



A noter l'actualisation et la réédition à 10 000 exemplaires de [la fiche n°9 « Je roule à vélo en toute sécurité »](#)

Ce document plébiscité par les familles et les enfants et réalisé avec le concours de nos partenaires institutionnels, donne les principales clefs pour se déplacer en ville à vélo auprès des jeunes cyclistes. Il permet de se familiariser avec la signalétique propre aux cyclistes, de comprendre les différents types d'aménagements cyclables, et explique les principales règles de conduite à adopter pour circuler avec un maximum de sécurité ; le tout est complété par de nombreux conseils pour le cycliste et le choix de son équipement. Cette fiche est aussi très demandée par les écoles primaires notamment lors de la mise en place du SRAV.



[La fiche n°3 « Bien circuler à vélo en ville »](#) qui a été actualisée et rééditée l'année dernière à 10 000 exemplaires rencontre toujours autant de succès !

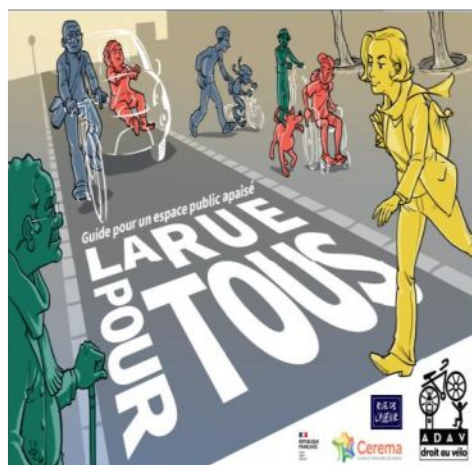
Ce document, réalisé avec le concours de nos partenaires institutionnels, donne les principales clefs pour se déplacer en ville à vélo. Il permet de se familiariser avec la signalétique propre aux cyclistes, de comprendre les différents types d'aménagements cyclables, et explique les principales règles de conduite à adopter pour circuler avec un maximum de sécurité ; le tout est complété par de nombreux conseils pour le cycliste et le choix de son équipement.



Souvent réclamée par les établissements scolaires des communes du Nord et du Pas-de-Calais, la réédition de notre exposition enfants ["Je roule en ville en toute sécurité"](#) en 8 exemplaires avec les logos des partenaires actualisés était indispensable. Nous prêtons cette exposition gratuitement aux établissements scolaires et aux collectivités partenaires nous en faisant la demande.



Enfin, nos supports [La Rue pour Tous – guide pour un espace public apaisé](#), la fiche-conseils « [La Rue pour tous – vers un espace public apaisé](#) » (éditée en **juin 2022** à 10 000 exemplaires) et la fiche-conseils « [A pied, à vélo mieux se comprendre](#) » sont toujours autant plébiscités par le public, mais également par les techniciens des collectivités avec qui nous travaillons et que nous rencontrons.



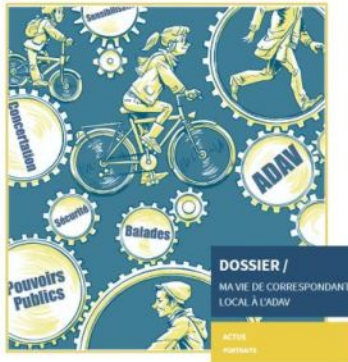
Pour rappel, nous avons réalisé en 2023 plusieurs vidéos de sensibilisation et de conseil disponibles en ligne gratuitement (en collaboration avec la ville d'Armentières) :

- [Bien circuler en ville](#)
- [Prendre sa place à vélo](#)



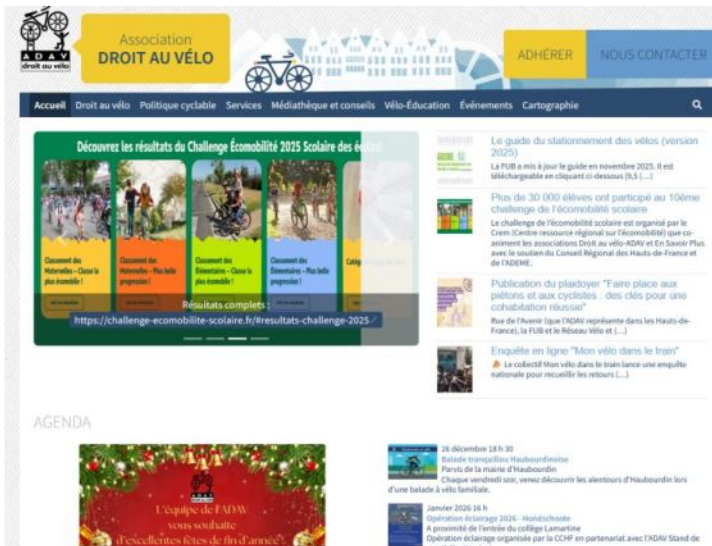
> les double-sens cyclables





Journal L'HeuroVélo

Réalisation, publication et diffusion de 3 numéros du journal de l'ADAV. Ce journal, qui dépasse les 100 numéros, traite de l'actualité de l'association, offre une tribune d'expression libre et rend compte de l'ensemble du travail de concertation réalisé sur le territoire du Département. Sa **diffusion** se fait par courrier auprès de nos **adhérents** et de nos principaux interlocuteurs (élus et techniciens) ; Il est également diffusé lors de nos stands. Tirage de l'ordre de 2 200 numéros.



Site internet : www.droitauvelo.org

Mise à jour périodique de notre site internet qui traite de l'actualité de l'ADAV, donne de nombreux conseils pratiques aux usagers. Le nombre de visites fluctue entre **10 000** et **20 000** par mois, soit une moyenne de 10 000 visites par mois (de janvier à décembre 2025). Le site va dépasser les **3 millions de visites** depuis sa création en 2003.

Page Facebook Droit au vélo ADAV – Nord Pas de Calais : <https://www.facebook.com/DroitAuVelo>

La page Facebook régionale est très suivie. Elle compte environ **4 400 abonnés** et **5 300 followers** !



Page Instagram

Instagram

Se connecter S'inscrire



droitauvelo Suivre Contacter ...

36 publications 348 followers 155 suivi(e)s

Droit au vélo - ADAV

droita_velo

Organisation à but non lucratif

🚲 Promouvoir, faciliter la marche & le vélo

🏠 Antennes dans tout le Nord et le Pas-de-Calais

🌟 Près de 3000 adhérent... plus

🌐 paa.ge/droitauvelo



Stands



Projections



Ecomobilité



Balades



Aménage...



Opérations



Marquage

Page Bluesky (après avoir quitté le réseau social X (ex-Twitter))



Participez à la conversation

S'inscrire

Connexion

Français - French



Droit au vélo-ADAV

@droitauvelo.bsky.social

226 abonné-e-s 45 abonnements 2,9 k posts

Organisation à but non lucratif

🚲 Promouvoir, faciliter la marche & le vélo

🏠 Antennes dans tout le Nord et le Pas-de-Calais

🌟 Près de 3000 adhérent.es, rejoins-nous !

paa.ge/droitauvelo/fr

+ Suivre

Envoyé en préfecture le 29/05/2026

Reçu en préfecture le 29/05/2026

Publié le 01/06/2026

webdelib

ID : 059-215900176-20260529-DE26_133-DE